

2 juillet 2009

N° 21 - 2009

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Beat Werder** +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +44 (0) 207 553 8106

Head of Investor Relations

SCOR SE signe la déclaration de Kyoto, une initiative majeure de l'assurance et de la réassurance pour lutter contre le changement climatique

Denis Kessler, Président Directeur Général du Groupe SCOR SE, a annoncé que son groupe était signataire de la déclaration de Kyoto sur le changement climatique, lancée sous l'égide de l'Association de Genève dont SCOR est membre. Au travers de cette déclaration, le groupe SCOR s'engage, de concert avec les principaux assureurs et réassureurs dans le monde, à poursuivre la réduction de son empreinte carbone et à jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les risques liés au changement climatique, notamment en développant la recherche sur le risque climatique, en mettant au service de ses clients son expertise en la matière, en sécurisant les investissements réalisés dans les technologies faiblement émettrices de CO2 et en coopérant avec les pouvoirs publics.

Denis Kessler, qui est administrateur de l'Association de Genève, a déclaré : « ... en s'associant à la déclaration de Kyoto, SCOR réaffirme son engagement d'entreprise citoyenne pris dès 2003 dans le cadre du Pacte mondial des Nations-Unies. L'industrie de l'assurance a un rôle pivot à jouer dans la lutte menée aujourd'hui pour maîtriser les risques liés au changement climatique. Elle dispose de l'expertise et des techniques nécessaires pour identifier et gérer les risques engendrés par les évolutions du climat. SCOR entend les mettre à la disposition de ses clients en développant des services et des produits à valeur ajoutée. En outre, SCOR poursuivra la réduction de son empreinte environnementale en tirant parti des multiples initiatives engagées par ses filiales dans le monde. »

Pour en savoir plus sur l'Association de Genève :

<http://www.genevaassociation.org>

Pour en savoir plus sur la déclaration de Kyoto :

http://www.scor.fr/www/fileadmin/uploads/Articles/Kyoto/Kyoto_Statement_signed_2July09.pdf

*
* *

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société européenne au capital

de 1 450 523 984,67 euros

2 juillet 2009**N° 21 - 2009****Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 5 mars 2009 sous le numéro D.09-0099 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 450 523 984,67 euros